



**HAL**  
open science

## 2LPN - Laboratoire lorrain de psychologie et neurosciences de la dynamique des comportements

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. 2LPN - Laboratoire lorrain de psychologie et neurosciences de la dynamique des comportements. 2017, Université de Lorraine. hceres-02029987

**HAL Id: hceres-02029987**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02029987v1>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'Évaluation de la Recherche

Évaluation de l'unité :

Laboratoire Lorrain de Psychologie et Neurosciences de la  
Dynamique des Comportements

2LPN

sous tutelle des  
établissements et organismes :

Université de Lorraine

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'Évaluation de la Recherche

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

*Au nom du comité d'experts,<sup>2</sup>*

Alain Guerrien, président du comité

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014.

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

<sup>2</sup> Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

## Rapport d'évaluation

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous. Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité.

|  |   |
|--|---|
| Nom de l'unité :                       | Laboratoire Lorrain de Psychologie et Neurosciences de la Dynamique des Comportements |
| Acronyme de l'unité :                  | 2LPN  |
| Label demandé :                        | EA  |
| N° actuel :                            | 4432  |
| Nom du directeur (2016-2017) :         | M <sup>me</sup> Joëlle LIGHEZZOLO-ALNOT   |
| Nom du porteur de projet (2018-2022) : | M. Jérôme DINET   |

## Membres du comité d'experts

|  |  |
|--|--|
| Président :  | M. Alain GUERRIEN, Université Lille 3  |
| Experts :  | M. Marc Éric BOBILLIER-CHAUMONT, Université Lumière - Lyon 2<br>M. Michel GUERRAZ Université Savoie Mont Blanc (représentant du CNU)<br>M <sup>me</sup> Anne-Marie VONTHRON, Université Paris Lumières - UPL |
| Déléguée scientifique représentante du HCERES :                      | M <sup>me</sup> Régine SCELLES   |
| Représentants des établissements et organismes tutelles de l'unité : | M. Frédéric VILLIERAS, Université de Lorraine - UL   |
| Directeur ou représentant de l'École Doctorale :                     | M <sup>me</sup> Dominique MACAIRE, ED n° 78, École Doctorale « STANISLAS »   |

## 1 • Introduction

### Historique et localisation géographique de l'unité

Le projet d'unité de recherche intitulée « Laboratoire Lorrain de Psychologie et Neurosciences de la Dynamique des Comportements » (2LPN) émane d'enseignants-chercheurs issus du laboratoire INTERPSY (Psychologie de l'Interaction et des Relations Intersubjectives, EA 4432), auxquels s'adjoignent des enseignants-chercheurs jusqu'ici appartenant au laboratoire LCOMS (Laboratoire de Conception, Optimisation, et Modélisation des Systèmes, EA 7306).

Le laboratoire INTERPSY a été constitué en janvier 2009 puis a connu une restructuration à l'occasion du contrat 2013-2017.

Le projet soumis dans le cadre du contrat arrivant à échéance était initialement structuré en 3 thèmes : Groupe de Recherche sur les Communications (GRC, responsable M. Alain TROGNON), Groupe d'Étude et de Recherche en Psychopathologie Clinique (GERPSY, responsable M. Claude De TYCHEY) et Interventions & Évaluation (INTER(r)VAL, responsable M. Benoît SCHNEIDER).

Au cours du contrat, la structuration initiale du laboratoire a évolué vers la constitution de 5 thèmes : Cognition (responsable M. Daniel ZAGAR), Enfance, Familles, Éducation (EFG, responsable M. Benoît SCHNEIDER), Groupe de Recherche en Psychopathologie Clinique et Projective-Axe Prévention (GR3P, responsable M. Claude de TYCHEY), Pratiques Sociales, Interaction (PSI responsable M. Sid ABDELLAOUI) et Groupe de Recherche sur les Communications (GRC, responsable M<sup>me</sup> Martine BATT).

La gestion administrative du laboratoire est assurée par 1 poste et demi de personnels BIATOSS avec ponctuellement des relais de financement d'ingénieurs venant de contrats ANR (deux contrats d'une année dans le quadriennal passé).

Le projet 2LPN proposé pour le prochain contrat est construit sur la base des thèmes Cognition, « EFG » et « PSI » issus du laboratoire INTERPSY, et d'enseignants-chercheurs issus d'un thème du Laboratoire LCOMS, intitulé Évaluation de la Performance et Systèmes d'Aide à la Personne. Son architecture prévoit deux thèmes : Cognition, Émotion, Action (CEMA, responsables M. Benoît BOLMONT et M<sup>me</sup> Stéphanie CAHAREL) et Développement, Éducation, Travail, Interactions (DETI, responsables M. Youssef TAZOUTI et M<sup>me</sup> Valérie SAINT-DIZIER).

L'unité 2LPN sera rattachée à l'École Doctorale Stanislas (ED n°78 SLTC, Sociétés, Langues, Temps, Connaissances) et au Pôle Scientifique CLCS (Connaissance, Langage, Communication, Sociétés).

Actuellement le laboratoire INTERPSY dispose de locaux situés sur le Campus Lettres et Sciences Humaines (CLSH) de l'Université de Lorraine, site de Nancy.

L'unité 2LPN sera implantée sur les deux principaux sites de l'Université de Lorraine (Nancy et Metz).

Le rapport du bilan est celui de l'unité « Interpsy » dans son ensemble, le rapport sur le projet ne porte que sur l'unité qui demande une création.

### Équipe de direction

La direction de l'unité INTERPSY est actuellement assurée par M<sup>me</sup> Joëlle LIGHEZZOLO-ALNOT (directrice) et M. Benoît SCHNEIDER (directeur adjoint).

Le projet 2LPN est porté par M. Jérôme DINET, futur directeur de l'EA 2LPN.

### Nomenclature HCERES

SHS-4\_2 Psychologie

### Domaine d'activité du projet

Le projet scientifique de l'unité 2LPN vise à étudier et modéliser les comportements dans une perspective temporelle et dynamique.

L'approche se veut interactionniste et écosystémique, psychologique et neuroscientifique.

Les fondements théoriques et méthodologiques relèvent, pour le thème CEMA, de la psychologie cognitive, de la psychologie différentielle, de la neuropsychologie et des neurosciences, et pour le thème DETI, de la psychologie du développement, de la psychologie clinique, la psychologie du travail, la psychologie de l'éducation et la gérontopsychologie.

La démarche scientifique de l'unité combine recherche fondamentale et recherche « de terrain » répondant à des problématiques issues des secteurs éducatif, industriel et socio-économique.

### Effectifs de l'unité

| Composition de l'unité   | Nombre au 30/06/2016 | Nombre au 01/01/2018 |
|--|----------------------|----------------------|
| N1 : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés  | 30                   | 20                   |
| N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés   | 0                    | 0                    |
| N3 : Autres personnels titulaires (appui à la recherche et/ou n'ayant pas d'obligation de recherche)   | 1 + 1(50%)           | 1                    |
| N4 : Autres chercheurs et enseignants-chercheurs (ATER, post-doctorants, etc.)                         | 8                    |                      |
| N5 : Chercheurs et enseignants-chercheurs émérites (DREM, PREM)  | 5                    |                      |
| N6 : Autres personnels contractuels (appui à la recherche et/ou n'ayant pas d'obligation de recherche) | 0                    |                      |
| N7 : Doctorants  | 26                   |                      |
| <b>TOTAL N1 à N7</b>   | <b>70,5</b>          |                      |
| Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées  | 13                   |                      |

| Bilan de l'unité INTERPSY                                 | Période du 01/01/2011 au 30/06/2016 |
|---|-------------------------------------|
| Thèses soutenues  | 22                                  |
| Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité | 0                                   |
| Nombre d'HDR soutenues                                    | 4                                   |

Deux Habilitations à Diriger des Recherches ont été soutenues entre 2011 et 2015 par des membres engagés dans le projet du 2LPN.

Sur les 22 thèses soutenues sur cette même période, 5 l'ont été par des étudiant(e)s encadré(e)s par des membres engagés dans des équipes présentes dans le projet du 2LPN.

## 2 • Appréciation sur l'unité

### Avis global sur l'unité

Depuis sa création en 2009, le laboratoire INTERPSY a dû faire face à plusieurs restructurations, qui ont engendré une instabilité certaine en termes de politique scientifique, organisation des thèmes de recherche, encadrement et management.

Malgré cette situation complexe, il convient de souligner une évolution nettement favorable des activités scientifiques de l'unité à l'issue du contrat actuel.

Des points forts sont tout d'abord à relever en termes de bilan scientifique.

L'unité a nettement renforcé sa production scientifique par rapport au dernier contrat, ce qui atteste d'une réelle prise en compte des recommandations antérieures de l'AERES. On constate ainsi une nette augmentation du nombre de publications, notamment de langue anglaise. On note également un accroissement du nombre de contrats financés, qui ont permis de développer le réseau de collaborations nationales et internationales et ainsi le rayonnement et l'attractivité de l'unité.

Les liens avec l'environnement socio-économique et culturel régional et national sont très satisfaisants.

Il faut également noter un net renforcement de l'équipe, lié notamment au recrutement de professeurs et à des soutenances d'Habilitations à Diriger des Recherches qui ont permis de renforcer les capacités d'encadrement doctoral et de gestion des projets de recherche.

Un effort a été réalisé en ce qui concerne l'accompagnement des doctorants.

Enfin, les enseignants-chercheurs de l'unité occupent une présence très importante dans les différentes instances de gouvernance de l'établissement.

Les points faibles de l'unité résident essentiellement dans la grande multiplicité des thèmes et des différentes sous-disciplines convoquées : les cinq thèmes qui structurent actuellement l'unité ont peu d'interactions entre les thèmes et à l'intérieur de certains d'entre eux. Cette juxtaposition affaiblit la cohérence de l'unité.

Par ailleurs, les thèmes sont déséquilibrés en termes de production scientifique et de nombre de thèses menées à leur terme.

À l'issue de cette période de fonctionnement et de structuration en 5 thèmes, les membres de l'unité INTERPSY ont décidé, en concertation avec les instances de l'université, de présenter 2 projets d'unités :

INTERPSY, qui propose un projet structuré en 3 thèmes sur le site de Nancy, et

2LPN (EA demandée) qui propose un projet structuré en 2 thèmes sur deux sites, Nancy et Metz.

Le projet d'Unité 2LPN s'inscrit dans une logique de recherche de cohérence et de volonté d'intégration d'une équipe issue d'un autre laboratoire avec lequel quelques collaborations sont déjà en cours.

L'unité 2LPN se propose de travailler sur deux thèmes : 1) Cognition, Emotion et Action (CEMA) et 2) Développement, Éducation, Travail, Interactions (DETI).

Selon le comité d'experts, la création de cette unité, avec un recentrage thématique et un accueil de 6 collègues enseignants-chercheurs de 74<sup>ème</sup> section, pourrait lui permettre de bénéficier d'une stabilité. Pour cela, elle devra veiller à créer davantage d'interactions entre les thèmes, réduits à deux dans le projet.

Une attention toute particulière devra être portée à l'équilibre des productions scientifiques entre les deux thèmes (publications, thèses, financements...).

Une stratégie devra être mise en œuvre afin d'augmenter le taux d'encadrement doctoral et la participation à la formation doctorale.



Le comité d'experts estime que pour que ce projet de création soit positif sur la plan de la production scientifique et de la formation doctorale, il est nécessaire :

- que la tutelle accompagne cette transition ;
- que la nouvelle unité et l'unité INTERPSY créent durant l'année 2017 des modalités de fonctionnement pour la gestion courante (accords sur les financements, les signatures, la coordination des suivis de thèse, les postes...) nécessaires à la finalisation du projet scientifique et du fonctionnement de la future équipe (statut, règlement intérieur, coordination entre les sites de Nancy et celui de Metz).

Après 2018, il faudra que l'unité soit soutenue sur les points suivants :

- locaux et développement de plate-formes expérimentales complémentaires sur les deux sites ;
- pour les jeunes enseignants-chercheurs, et les nouveaux recrutements, l'unité devra veiller à ce que la charge d'enseignement et les charges administratives n'entravent pas le déploiement du travail scientifique ;
- le fonctionnement devra tenir compte de la nécessité des déplacements entre Nancy et Metz.

L'unité devra :

- s'engager dans une recherche amplifiée de financements de thèses et une politique d'encadrement doctorale (Habitations à Diriger des Recherches soutenues, séminaires de l'unité et proposés à l'école doctorale) ;
- poursuivre et approfondir la politique active de structuration des thèmes permettant d'affirmer une identité de l'unité nécessaire à son positionnement dans le paysage scientifique en psychologie sur le site et aux niveaux national et international ;
- réfléchir à la légitimité d'afficher dans l'intitulé même du laboratoire « neurosciences », alors qu'aucun enseignant-chercheur n'est rattaché à la section 69.

Dans une perspective d'accompagnement à la réussite du projet, le comité d'experts considère qu'une expertise en cours de contrat pourrait être bénéfique.